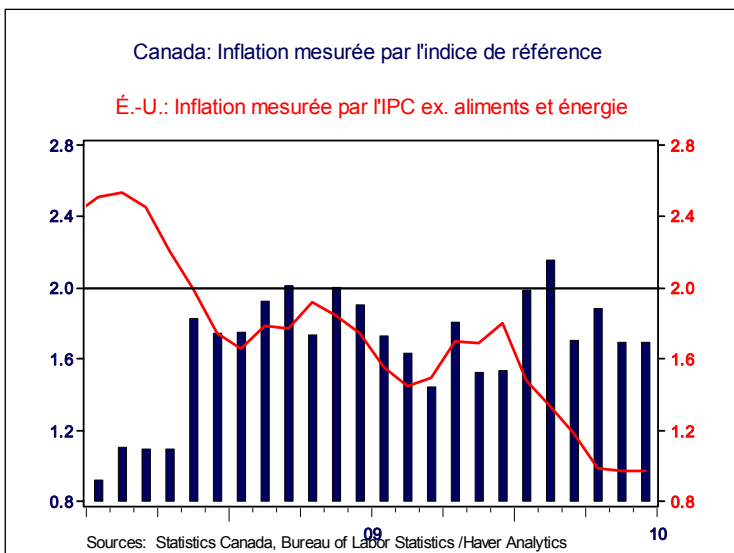
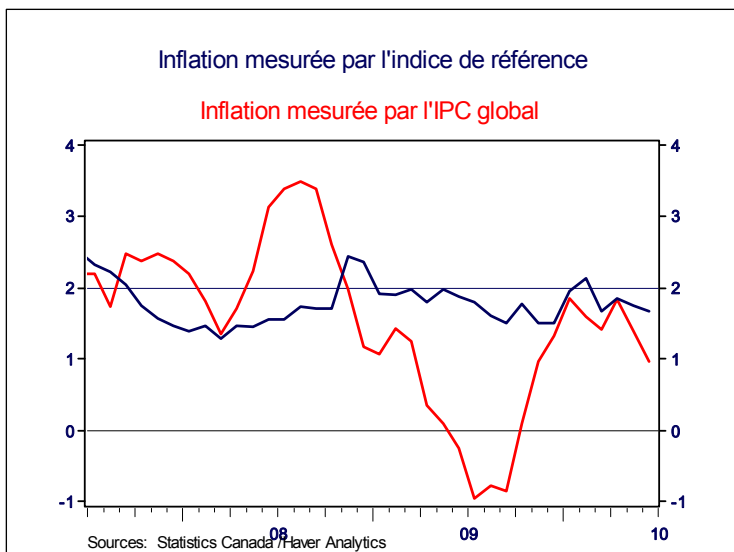




23 juillet 2010

Modeste inflation en juin



En juin, les ménages canadiens ont dû payer 1 % plus cher leur panier de produits de consommation comparativement à juin 2009. Il s'agit de la plus faible augmentation de prix depuis novembre 2009. En excluant les composantes les plus volatiles, l'indice augmente de 1,7 %. Par contre, la variation des prix par rapport à mai 2010 est légèrement négative (-0,1 %) et il en est de même pour la variation de l'indice de référence de la Banque du Canada. Cela est plutôt surprenant puisqu'habituellement, une variation négative est observée une seule fois par année en moyenne, alors que la baisse de juin est la seconde en 2010.

Tout d'abord, le ralentissement de marché de l'habitation se transpose aussi dans les prix liés au logement dont la croissance a décéléré (0,6 % m/m en avril; 0,5% en mai et 0,2 % en juin) et aux ameublements et équipements du ménage (-0,2 % en juin suite à quatre mois de hausse). En outre, une baisse du prix de véhicules neufs (-1,0 %) et de l'essence (-2,9 %), jumelée à une baisse importante du prix des vêtements et des chaussures (-3,2 %) ont exercé une pression à la baisse sur l'IPC. Il semble que les commerçants aient plus de difficultés à écouler leur inventaire — le recul des ventes au détail (avril et mai) en témoigne — et procèdent à des ventes de fin de saison plus importantes. La réduction des prix en mai et en juin a aussi été généralement plus forte que par les années passées, tendance qui pourrait se poursuivre en juillet et même lors de la prochaine période de vente de fin de saison : bonne nouvelle pour les chasseurs d'aubaines !

Contrairement aux États-Unis où les prix affichent une réduction depuis plusieurs mois, le léger recul des prix en juin (m/m) au Canada est évidemment temporaire et ne soulève pas d'inquiétudes. En fait, l'implantation de la taxe de vente harmonisée en Ontario et en Colombie-Britannique aura pour effet de propulser les prix à la hausse en juillet (0,7 % m/m). Mentionnons que dans la conduite de sa politique monétaire, la Banque du Canada « *comme dans le cas des autres modifications apportées aux impôts indirects par le passé [...] fera abstraction des effets initiaux de ces changements sur les prix* ». De plus, l'inflation tendancielle demeure légèrement sous la cible de 2 % tel qu'anticipé par la Banque pour 2010 et 2011. Alors qu'aux

États-Unis, elle se maintient sous la barre du 1 % depuis 3 mois et soulève des craintes de déflation. Chez nous, les attentes d'inflation sont « bien ancrées » tel que mentionné par la Banque du Canada dans son Rapport sur la politique monétaire publié hier. De plus, les indicateurs économiques dévoilent la bonne santé de l'économie canadienne malgré l'apparition de certains signes de ralentissement de la reprise économique (PIB par industrie, ventes au détail, marché de l'habitation et inquiétudes pesant sur l'économie américaine). Néanmoins, VMBL Recherche économique prévoit que le Gouverneur Carney hissera le taux directeur d'un autre quart de point en septembre.

Marie-Claude Guilloite, Économiste